

Global Journal of Arts Humanity and Social Sciences
ISSN: 2583-2034
Abbreviated key title: Glob.J.Arts.Humanit.Soc.Sci
Frequency: Monthly
Published By GSAR Publishers
Journal Homepage Link: <https://gsarpublishers.com/journal-gjahss-home/>

Volume - 5 | Issue - 4 | April 2025 | Total pages 356-363 | DOI: 10.5281/zenodo.15237335

LA DETERMINATION HISTORIQUE ET CULTURELLE DE LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE : UNE MEMOIRE VIGILENTE POUR LE CAMEROUN.

By

SARA ENDENGELE MPELE

Université de Dschang- Cameroun



Article History

Received: 05- 04- 2025

Accepted: 15- 04- 2025

Published: 17- 04- 2025

Corresponding author

SARA ENDENGELE
MPELE

Abstract

Democracy was imposed in Africa by countries of North since 1990. This political system does not allow the African people to subscribe to the logic of these requirements from which their history and their culture tend to keep them away. Democracy in Africa allows countries of the North to challenge african leaders to better adjust their strategy in relation to postmodern capitalism. The latter resorts to the dictatorship of urgency to maximize the rate of profit. With the so-called democratic opening, multi-party system is born, which leads to competitive tribality in such a way that the relationship between the tribes only happens on the background of war. Democracy on the historical level deepens the relations that have been established between Africa and the countries of North in general and the former colonial metropolises in particular. In other words, it is about the history of struggle which exists or takes place since the colonial period to the detriment of the african peoples. We must revive african cultures, strip them of their mystical conservative gangue and extinguish the culture of solidarity for democratic determination.

Key words: Democracy, determination, culture, history, tribalism

INTRODUCTION

La démocratie est un régime politique où le peuple c'est-à-dire l'ensemble des citoyens contrôle le pouvoir politique. Cette définition est cependant loin de cadrer avec la situation politique qui prévaut dans le continent africain. Car la démocratie ne se situe pas au terme d'une longue tradition présentée comme caractéristique d'une pensée longtemps nourrie des idées de liberté, de progrès, de changement et croissance. En Afrique, elle serait si rien n'est fait, un cheveu dans la soupe. Et ce, d'autant que les Etats et les peuples, ici, continuent de ployer sous le poids du monolithisme en dépit de son abolition au plan institutionnel. C'est que le multipartisme n'induit pas nécessairement la démocratie (Motaze Akam, 2002). Cette présence persistante et obsédante du monolithisme s'explique, à bien des égards par l'absence des peuples en tant que tels dans les Etats africains. On y trouve majoritairement des tribus qui coexistent dans un même territoire et de façon plus ou moins conflictuelle. Il semblerait alors normal que les anciennes puissances coloniales conduisent comme elles l'avaient fait lors des indépendances, les peuples africains sur le chemin de la démocratie. Mais leur arrimage à ce régime ne sera à la vérité à leur intégration à la mondialisation. Celle-ci n'est autre

chose que le capitalisme « *Newlook* », c'est-à-dire postmoderne. Ainsi se pose-t-il la question de savoir si la démocratie en Afrique ne va pas se heurter au jeu des limites qui impose le jeu des structures historiques et culturelles ?

Autrement dit, les peuples africains peuvent-ils s'inscrire résolument dans la logique des exigences démocratiques desquelles leur histoire et leurs cultures ont plutôt tendance à les éloigner ? Si oui ne faudrait-il pas qu'ils procèdent préalablement à un examen critique de leurs cultures et histoire ? Pour répondre à ces interrogations, nous recourons à deux paradigmes des sciences sociales. Il s'agit entre autres, de la théorie historique qui consiste à relier les faits à partir des données historiques puis de l'ethnométhodologie (Harold Garfinkel)¹ qui nous permet de tenir compte des déclarations des acteurs en présence, des enjeux et les buts poursuivis. Dans un premier temps (1) nous évoquerons la démocratie induite : un nouveau subterfuge du capitalisme postmoderne. Deuxièmement (2), nous évoquerons les grandes

¹ Harold Garfinkel (1970) recommande dans sa démarche en sciences sociales de donner la parole aux acteurs qui eux-mêmes sont des témoins vivants de la réalité et de leur propre histoire.



lignes liées à la transfiguration de la démocratie en Afrique, enfin dans la troisième partie (3), nous insisterons sur la mise en œuvre de la raison démocratique dans l'histoire et les cultures africaines

I. LA DEMOCRATIE INDUITE : UN NOUVEAU SUBTERFUGE DU CAPITALISME POSTMODERNE

Avec le capitalisme postmoderne, l'unification du monde devient une exigence fondamentale. Le capital est fait pour circuler à grande vitesse, versé dans l'ivresse : il renverse toutes les démarcations qui entravent sa circulation. C'est le cas du mur de Berlin, considéré comme le pilier fort de l'anti-démocratie pendant 28 ans, puisqu'une frange importante du monde, notamment de l'Europe de l'Est qui était placée sous l'influence de l'URSS, se déclinait sur le monde anticapitaliste. Pour les pays d'Afrique, avec la chute du mur de Berlin en 1989, la démocratie est plus que jamais incontournable : « A bas le monolithisme ² ». Le système démocratique se présente pour ainsi dire aux peuples africains comme un choix sans choix et pourtant, qu'ils doivent absolument faire. Peu importe que le bateau de la mondialisation soit ivre. A tout prendre, l'histoire en Afrique se répète sous forme de comédie et non pas sous forme de tragédie, étant donné que les européens ont à la suite de la conférence de Berlin (1884-1885) et après la traite négrière du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle, qui a été pour les noirs un cauchemar institutionnalisé, l'oppression et l'exploitation coloniale (du 19^{ème} siècle à 1960).

Donc, il est question pour les puissances occidentales de donner de l'éclat au néocolonialisme dont l'avènement correspond à la proclamation cascade des indépendances des pays africains par l'ONU. La démocratie sera donc extérieurement déterminée :

Il convient dit François Mitterrand, d'examiner en commun de quelle façon on pourrait procéder pour que sur le plan politique, un certain nombre d'institutions et façon d'être permettent de restaurer la confiance entre un peuple et ses dirigeants [...] Il faut bien se dire que ce souffle fera le tour de la planète. Lorsque je dis démocratie, lorsque je trace un chemin, lorsque je dis la seule façon de parvenir à un Etat d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai naturellement un schéma tout prêt : Un système représentatif, élection libre, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, le refus de la censure³.

Le président français, François Mitterrand, semble veiller sur les peuples africains avec une sollicitude inquiétante. Ces peuples doivent nécessairement se réaliser en accédant au bien-être. Leur réalisation procède de leur émancipation politique. C'est-à-dire, l'institutionnalisation de la vie politique et publique. Mais que dire des relents de dirigisme qui transparaissent dans ce discours ? Et

² <http://www.langue-française.tv5monde.com>

³ Discours de François Mitterrand à Barile le 20/06/ 1990, cité par E. Fottorino, C. Guillemin et E. Orsenna in *Besoin d'Afrique*, Fayard, Paris, 1992, P.08.

ce, d'autant plus que le chef d'Etat français ne fait pas allusion à la main mise de la France sur bon nombre d'économies africaines. Par ailleurs, il cloue paradoxalement les dirigeants africains au pilori, puisqu'ils sont responsables d'une part, de l'oppression de leurs peuples et, d'autre part, de leur paupérisation et précarisation. Nous sommes donc ici, avec ce discours, en présence d'un train qui en cache un autre pour autant que ce discours, en occultant le réel (économique) peut être ravalé au niveau d'une pensée interprétative : la conscience des africains détermine leur être au monde. Or, François Mitterrand ne fait qu'emboucher la trompette au nom du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et le Royaume Uni)⁴. Celui-ci à la vérité, est l'auteur de cette sommation interpellative adressée aux dirigeants africains pour mieux ajuster leur stratégie en rapport avec le capitalisme postmoderne. Ce dernier a recours à la dictature de l'urgence pour maximiser, comme le disait Karl Max, le taux de profit⁵. Ce que la raison a refusé jusque-là en Afrique, la nécessité l'impose désormais :

Le changement accéléré des sociétés modernes écrit Jürgen Habermas, fait exploser le monde de toutes les formes de vie stationnaires [...] Dans la modernité les formes rigides (monolithisme) succombent à l'entropie [...] L'ironie se trouve dans la mécompréhension que le traditionalisme a de lui-même car il est issu de qui a précédé la modernisation sociale et il imite une substance qui s'est déjà désagrégée.⁶

La conjugaison de l'autoritarisme et du paternalisme mitterrandiens ne donnera-t-elle pas plutôt lieu au sein des Etats africains à une force centrifuge qui éloigne les peuples africains de la démocratie véritable ?

II - DE L'ORIGINE A LA TRANSFIGURATION DE LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE

Beaucoup des personnes ignorent que la démocratie commence en Afrique pendant la période coloniale. Beaucoup des pays pendant cette période ont connu le multipartisme, le suffrage universel...

A - DE L'ORIGINE DE LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE.

C'est pendant la période coloniale que la démocratie voit le jour en Afrique. En effet, l'élargissement du suffrage aux sujets des colonies d'Afrique commence dès les années 1920 avec l'élection de conseils législatifs dans certaines colonies britanniques. À partir de 1945, le droit de vote est accordé aux ressortissants de l'Union

⁴ *Le Groupe de sept est un groupe de discussion et de partenariat économique de sept pays réputés en 1975 pour être les plus grandes puissances avancées du monde qui détermine environ les 2/3 de la richesse nette mondiale puis 45 % en 2019.*

⁵ <http://www.wikirouge.net>

⁶ Jürgen Habermas, « Lutte de reconnaissance dans les Etats », in *la modernité en question*, Paris, Cerf, 1998, PP.176 et 177.

Française qui participent dans des collèges séparés. En 1956, l'instauration du collège unique donne une majorité écrasante aux électeurs africains. Ceci entraîne l'émergence des classes politiques locales qui fournissent, quelques années plus tard, les dirigeants des nouveaux États indépendants. Rétrospectivement, cette période constitue un second âge d'or de la démocratie en Afrique, car le développement du processus est encadré par une administration coloniale qui contrôle les débordements, assure le respect des formes, même s'elle ne se prive pas de recourir à la fraude pour faire élire ses candidats. Des partis politiques concurrents mobilisent largement et sont alors moins influencés qu'ils ne le seront dans les décennies suivantes par les clivages ethno-régionaux, car les revendications sont d'abord orientées contre le colonialisme et en faveur de l'indépendance. C'est le cas de l'U.P.C (Union des Populations du Cameroun) sous la conduite d'Um Nyobé au Cameroun.

Ces élections africaines des années 1950 illustrent un passage à la démocratie dans lequel la structuration partisane et l'apprentissage des mécanismes électoraux semblent se dérouler selon un rythme rapide en comparaison des expériences occidentales du XIX^e siècle. Dans la plupart des territoires, la participation est forte comme est intense l'intérêt pour les débats politiques. Des identités partisans sont acquises alors et marquent durablement une génération qui en gardera la mémoire à travers les périodes autoritaires ultérieures. La référence et l'affiliation émotionnelle aux grands partis politiques nationalistes de cette époque, avec le souvenir de leurs leaders charismatiques, trouvent parfois des échos un demi-siècle plus tard. Contrairement aux présumés de la thèse de la greffe impossible, les caractéristiques de cette démocratisation en Afrique ne divergent pas fondamentalement du modèle occidental durant cette période initiatrice, c'est-à-dire aussi longtemps que les élections se déroulent dans un cadre institutionnel stable garantissant en particulier le multipartisme en guise d'illustration nous pouvons évoquer : le B.D.C. (Bloc Démocratique Camerounais fondé en 1951 par Louis Paul Aujoulat, l'U.P.C. Union des Populations du Cameroun créée en 1948. Ces expériences, autour des années 1950, ont été balayées par l'évolution rapide qui a suivi les indépendances en Afrique. Elles sont pourtant l'un des modèles sur lequel se développe implicitement le référentiel de la démocratie en Afrique. Partout, depuis le Ghana en 1957 jusqu'en Afrique du Sud en 1994, le modèle démocratique occidental, avec ses élections ouvertes à tous les habitants ainsi qu'à la concurrence des partis, a servi de cadre à des moments fondateurs des histoires nationales : l'indépendance ou la fin de l'apartheid.

En outre, la revendication démocratique en Afrique n'est pas née dans les années 1990. Il s'est au contraire agi d'une résurgence, dans la plupart des cas. La fin de la période coloniale avait vu la généralisation du suffrage universel et l'instauration du multipartisme, bien que ce dernier ne manquât pas d'ambivalence. Le principal mouvement nationaliste avait toujours tendance à suspecter ses concurrents de diviser le peuple face au colonisateur et de nuire à la cause sacrée de l'indépendance, de composer avec les démons du tribalisme ou du séparatisme, de collaborer en sous-

main avec l'occupant et de fait l'administration coloniale, notamment française, divisait volontiers pour essayer de continuer à régner, quitte à susciter la création de petits partis locaux sans représentativité nationale et forts du néo-traditionalisme de terroir, selon une technique que reprendront à leur compte les présidents Mobutu, Bongo et Biya dans les années 1990. De ce moment de la décolonisation, il est souvent resté une méfiance confuse à l'égard du multipartisme, qui ne suffit pas à expliquer la puissance de l'imaginaire national (ou son instrumentalisation par la classe politique désireuse de construire un État centralisé). Ceux des partis nationalistes qui disposaient d'un vrai soutien populaire et qui se sont érigés en partis uniques au lendemain des indépendances ont sans doute représenté, peu ou prou, des mouvements de lutte contre la sorcellerie, comparables, *mutatis mutandis*, aux prophétismes et aux Églises indépendantes qui proliféraient à la même époque. Et les désordres qui accompagnaient les rivalités entre les formations partisans, puis les luttes factionnelles qui déchiraient les batailles entre partis uniques eux-mêmes, ont pu être assimilés aux « nocturnes »⁷ du monde de l'invisible. Le dépouillement des archives locales de l'Union Nationale Camerounaise, dans le courant des années 1970, nous avait permis de repérer cette identification confuse des « luttes d'influence » qui opposaient sans relâche les cadres intermédiaires du parti unique aux pratiques des sorciers⁸ Encore faut-il préciser que, sorcier, tout un chacun peut l'être, parfois sans le savoir, et que cette propriété relève bien de la modernité de la tradition puisque le changement social ne cesse d'engendrer de nouvelles formes de sorcellerie⁹.

Nous pouvons dire que, la démocratie prend corps en Afrique dans les années 1990. Mais celle-ci est imposée par les pays occidentaux, accentue le tribalisme dans un pays où elle règne, et elle permet aux pays du Nord de pérenniser l'exploitation de l'Afrique

A - LA TRANSFIGURATION DE LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE.

La chute du mur de Berlin est le symbole par excellence de la chute des régimes communistes en Europe de l'Est en 1989 et de la fin de la guerre froide entre le bloc Est (l'URSS...) et de l'Ouest (Etats Unis, la Grande Bretagne, la France). Elle est le résultat des manifestations contre le régime et la reprise d'une émigration massive affectant la République Démocratique Allemande les mois précédents, des décisions prises ce jour-là par les dirigeants Est-Allemands et de la mobilisation spontanée des habitants de Berlin-

⁷ Larry Diamond, « Elections without Democracy: Thinking about Hybrid Regimes », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, 2002, p. 24.

⁸ Ali A. Mazrui, « Islamocracy. In Search of a Muslim Path to Democracy », communication de la 4^e conférence annuelle du Center for the Study of Islam and Democracy, Washington DC, 16 mai 2003.

⁹ Patrick Quantin, « La démocratie en Afrique a la recherche d'un modèle », dans *Pouvoirs*, N° 129, 2009, p.76

Est. Cet évènement (la chute du mur de Berlin), était surtout rendu possible par la nouvelle politique de l'URSS vis-à-vis des pays de l'Est instaurée par Mikhaïl Gorbatchev depuis 1985. Ce qui entraîne un renouveau du politique en Afrique : le monolithisme, en effet, cède partout la place au multipartisme des partis politiques sortent de la terre comme des champignons. Car, les pays d'Afrique connaissent la (ré) introduction du multipartisme dans les années 1990. En guise d'illustration, nous évoquons le cas du Cameroun où il existe 298 partis politiques : R.D.P.C (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais qui est le parti au Pouvoir), U.P.C. (Union des Populations du Cameroun), S.D.F. (Social Democratic Front 1991), U.D.C. (Union Démocratique du Cameroun), M.R.C. (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun 2012), etc.

Chaque parti essaie de se regarder soi-même pour définir son mode d'action en tâchant de penser tant bien que mal, ce qu'il estime politiquement essentiel pour donner une âme propre à la démocratie en Afrique. Cette âme s'apparente à tout prendre, à un lieu commun fondé sur une internationalité et sur une multiplicité à l'infini : il suffit dans bien des cas de concevoir un soi-disant projet de société et de ficeler un programme politique autour desquels le prétendu leader va assembler quelques nombres de son clan voir de sa tribu mais à condition de saupoudrer cette association de quelques allogènes. Et le tour est joué puisque dans l'impréparation totale, on devient officiellement leader politique. Peu de personnes sont en mesure ici d'affirmer leurs identités dans la conception et la pratique politique. Néanmoins il y a un surinvestissement dans le domaine politique :

La mobilisation contestataire, écrit Bertrand Badie, apparaît être en réalité une sorte de fuite en avant [...] Il est effectivement plus facile d'élaborer des demandes, de faire valoir des attentes dans le domaine politique dans la mesure où celles-ci peuvent plus aisément être gérées sur le plan national¹⁰

Certes, les politiciens de fortune expriment leur désir de liberté. Longtemps confisquée par des régimes forts. Il y en a ceux qui émergent dans la mesure où ils espèrent dans leur démarche prendre le monolithisme à contre-pied en portant des principes démocratiques vers l'unité nationale. Une telle inversion, espèrent-ils, va permettre de libérer les énergies en donnant à la volonté libre ses lettres de noblesse. Ce qui laisse entrevoir timidement leur penchant pour le principe démocratique de l'égalité de tous les hommes, et ce dit, leur naissance. Il est attendu que l'objectif stratégique à attendre pour les partis politiques de cet acabit, c'est d'éjecter le monopartisme pour finalement s'installer eux même sur le trône. Il y a, à l'analyse beaucoup des zones d'ombre dans les visées politiques des partis nouvellement créés. Il devient, évident que, la démocratie en Afrique est un produit d'importation :

L'arrivée de la démocratie, écrivent E. Fottorino, C.

¹⁰ Bertrand Badie, « Je dis Occident : Démocratie et développement », in *Pouvoir*, Paris, Presse Universitaire de France N° 52, 1990, P. 44.

Guillemin et E. Orsenna, ressemble à un coup de projecteur sur une société noctambule. Ça cligne des yeux, ça vibronne, et surtout ça palabre. Beau bicentenaire de 1789 ! A deux siècles de distance se renouvelle le même chahut de la liberté. Mêmes cahiers de doléances, mêmes discussions interminable¹¹.

Avec l'ouverture dite démocratique, un phénomène ancien, la tribalité concurrentielle va faire surface : l'irruption sur la scène politique des partis s'articulés des tribus constitue un risque significatif pour la démocratie autonomie-saute. Celle-ci ne peut cependant s'imposer que par la victoire de la majorité. Avec les tribus paradoxalement aspirent par le truchement de leurs partis à s'ériger au niveau de l'universalité de l'Etat. Ce qui revient à dire qu'elles abolissent en idée seulement leur particularité. Les partis politiques, à bien des égards, sont omis parce que Hannah Arendt appelle le « nationalisme tribal¹² », « le multipartisme met en évidence la dominance ethnique et régionale des partis politiques, et les stratégies ethniques et régionalistes de conquête et conservation du pouvoir d'Etat¹³ ». C'est le cas du parti politique au Cameroun du S.D.F. dont Ni John Fru Ndi est le leader¹⁴, domine les deux régions du pays ; les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest et surtout les peuples Grassfields.

En somme il est hors de question, dans les conditions actuelles, de concevoir l'ouverture des tribus aux autres aux fins de l'édification des nations dignes de ce nom. C'est que la tribu, avec ses attributs, apparaît de plus en plus comme une différence naturelle, de telle sorte que la relation avec l'autre tribu ne se pense que sur fond de guerre possible. Autrement dit, la conception universaliste de la nation est subordonnée à celle qui relève du différentialisme tribal et qui tend à l'avenir¹⁵. L'autre conséquence est que la tribalité devient désormais déterminante de la citoyenneté. La compétence politique se réfère à une définition arbitraire et illégitime de l'homme. L'humanité se limite aux seuls descendants ayant un ancêtre commun. Toutefois, cette définition dominante est violée dans les discours politique porteur d'universalisme. Ce verbalisme ne remet nullement en question, hégémonie tribale. Il somme bien aux oreilles des tribaux / tribalistes qui détiennent le pouvoir. Personne, aussi bien dans les rangs de la tribu au pouvoir que de ceux qui en sont maintenus à l'écart, ne pense la nation en termes : d'œuvre à construire par tous. Ainsi nous en arrivons à des situations burlesque où ceux qui sont au pouvoir pensent l'œuvre nationale comme devant être du ressort de leur compétence, alors qu'ils ne possèdent pas « ainsi les conditions de perception pour la construire, la structurer comme l'œuvre [nationale] »¹⁶.

¹¹ *Idem*, P. 26

¹² Hannah Arendt, « L'impérialisme », trad. de Martine Lewis, Paris, Fayard, 1982, PP. 1777 et 1778

¹³ Ngouo Woungly, *Massaga combat pour la démocratie*, Librairie, Saint Paul, Yaoundé, 1994, P. 130

¹⁴ <http://www.fr.m.wikipedia.org>

¹⁵ Charles Robert Dimi, « Historicité et nationalité de la démocratie africaine », L'Harmattan, Paris, 2007, P. 10

¹⁶ Maria Lvens, *Le peuple artiste, cet être monstrueux*, L'Harmattan, Paris, 2002, P. 101

La démocratie en Afrique est pour tout dire, prise en otage par ceux-là qui s'assignent la compétence, du haut de leur piédestal tribal et par conséquent qui sont habilités par eux-mêmes à éliminer, d'une façon ou d'une autre, tous les prétendants au pouvoir. Ils s'assignent la compétence de l'expert en politique politicienne ; ils doivent leur valeur par une sorte d'acte magique et ce, d'autant plus qu'ils produisent eux même le jugement. Le recours à la

Force devient alors plus que jamais non seulement inéluctable mais encore chose banale en Afrique, à cause de la privatisation sans vergogne de la chose publique : L'assignation à la compétence suppose ainsi un coup de force social. Elle indique une fermeture de la sphère publique [la politique] n'est pas une affaire proposée au jugement de tout le monde [mais de ceux qui jouissent de la force de l'expérience]¹⁷

Afin que les peuples africains deviennent des peuples souverains, ne devraient-ils pas se forger une identité historique et culturelle comme point d'ancrage de la démocratie en Afrique ?

II - LA MISE EN ŒUVRE DE LA RAISON DEMOCRATIQUE DANS L'HISTOIRE ET LES CULTURES AFRICAINES

Les principes démocratiques exprimés par François Mitterrand à la Baule jusqu'aujourd'hui, sont restés extérieurs à la conscience des « citoyens » en Afrique puisqu'ils ne peuvent pas exprimer leur liberté, faute d'une volonté réfléchie. Leur volonté ne trouve pas son objectivité dans l'universalité de la loi et leur action ne permet pas l'effectuation du droit par chacun. Ainsi importe-t-il, au premier chef de redéfinir les stratégies susceptibles d'amener les uns et autres à enraciner la démocratie dans le sol africain. Cet enracinement va pouvoir se faire par le truchement de l'histoire et surtout de la colonisation.

A- L'ENRACINEMENT DE LA DEMOCRATIE PAR LE TRUCHEMENT DE L'HISTOIRE

Au plan historique, il est question d'approfondir les rapports qui se sont établis entre les peuples d'Afrique et les pays du Nord en général et les anciennes métropoles coloniales en particulier. La démocratie ne doit plus continuer d'être un produit d'importation à l'instar des moyens de la modernité importés sous forme de capitaux, des biens d'équipement, de techniques et de mode de consommation

[...] *Derrière la vitrine politique des sociétés en développement, il y a tout le réseau de la dépendance et on ne peut pas transformer cette vitrine sans prendre en compte l'enracinement économique et social qui en sont les quintessence.*¹⁸

¹⁷ *Idem,*

¹⁸ Bertrand Badie, « Je dis Occident : Démocratie et développement », in *Pouvoir*, Paris, Presse Universitaire de France, No 52, 1990, P. 48

L'enracinement économique de la démocratie a tout son sens que si des africains sautent leur propre histoire. Celle-ci est l'histoire de la dépendance vis-vis des puissances capitalistes. Il s'agit d'une histoire de lutte puisqu'il y a en Afrique depuis 1884-1885 période à laquelle se déroule la conférence de Berlin convoquée par Bismarck, marque l'organisation et la collaboration européenne pour le partage et la division de l'Afrique. Autrement dit, elle est un facteur général de la colonisation de l'Afrique. Nous pouvons dire que depuis la conférence de Berlin (1884-1885), un jeu de forces interne et externes qui opèrent au détriment des peuples africains. La connaissance de leur histoire leur permet de comprendre qu'ils ne doivent plus subir ce jeu qui introduit une coupure dans le devenir des sociétés encore dominées. De toute façon, le changement en général et la démocratisation en particulier résultent plus du devenir interne que de l'action des forces externes. Ils ne sont plus, pour ainsi dire, d'origine étrangère, c'est-à-dire impulsés aux sociétés africaines tout en les imposant d'être dans le sillage des « puissances démocratiques » du Nord pour ce qui concerne leur transformation profonde.

Dans cet ordre d'idée, il va falloir faire en sorte que les peuples africains réduisent autant faire se peut, les résistances actuelles à la démocratisation des institutions politiques et juridique en Afrique. Il importe alors de repenser ces peuples, avec la mondialisation, « dans de nouveaux cadres intellectuels et surtout dans une nouvelle compréhension du temps.¹⁹ » Celui-ci en effet, est la mesure de toutes choses ; il permettra aux africains de ne pas confondre vitesse et précipitation, agitation et vitalité. Dans les communautés africaines acéphales de la forêt équatoriale, par exemple, l'enracinement des principes démocratiques dans les mœurs se heurte à l'égalitarisme latent qui conduit, à des occasions données, au refus du commandement. Il y a alors des risques pour bon nombre d'individus de glisser vers l'anarchisme. Or l'ordre à la vérité, n'est pas incompatible avec l'égalité ni avec la hiérarchie. D'où la nécessité de raviver les cultures africaines,

A- SUR LE PLAN CULTUREL

Dans cette perspective, la démocratie est bien « à l'épreuve » de la tradition. Non que celle-ci représente pour elle un danger ou un obstacle. Mais parce qu'elle est son banc d'essai, sa morasse, son film brut avant montage. Si la démocratie doit y avoir en Afrique, elle procédera de son rapport critique avec cette instance de la coutume, qui est le mot par lequel on désigne localement l'histoire, les luttes sociales, l'émergence d'une hégémonie et les résistances à cette dernière.

Il ne pourra y avoir de vraie démocratie, voire de vraie République, au Sud du Sahara sans que celles-ci reconnaissent politiquement, d'une manière ou d'une autre, la tradition, l'habitus, le sens pratique de la condition servile dans son passé, son présent et son futur antérieur. Néanmoins, la contribution des intellectuels, de ce point de vue, sera peut-être moins décisive que l'institution « par le

¹⁹ Gaston Berger, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967, P.8.

bas »²⁰ de ce rapport critique à la tradition, au gré de multiples mouvements sociaux dont certains courants de l'islam et du christianisme, diverses pratiques culturelles juvéniles ou féminines, des formes d'organisation économique, voire, il faut le craindre, le recours des subalternes à la violence armée fournissent d'ores et déjà les prodromes, sans que leur signification ou leur portée soient toujours comprises et admises de la part des hommes politiques ou des *litterati*.

La détermination culturelle de la démocratie en Afrique est d'une importance capitale. D'où la nécessité de raviver les cultures africaines, mais à conditions de les dépouiller de leur gangue conservatrice mystique surtout divisant. D'où aussi l'importance d'étendre la culture de la solidarité non seulement aux seuls membres de chaque tribu mais aussi à tous les autres. Il y a un problème de la communication. Les langues africaines ne doivent plus être un obstacle à l'ouverture à ceux qui ne parlent pas.

Nulla n'est sans ignorer que, la fin ou l'érosion des pouvoirs autoritaires et l'affirmation du pluralisme politique y vont souvent de pair avec celle du pluralisme culturel, ethnique, religieux, confessionnel, linguistique, actualisant du même coup les interrogations sur la capacité d'enracinement de la démocratie dans les sociétés où, pour reprendre les propos de J. Stuart Mill, il n'existe pas de « lien sympathique » et où on « lit et parle des langues différentes ».²¹ La question de la compatibilité, ou de l'incompatibilité entre la démocratie et le pluralisme culturel renvoie à une tenace tradition intellectuelle et scientifique pas toujours exempte du culturalisme. La trajectoire occidentale de la modernité tend en effet à ériger en loi historique universelle la construction de la nation comme préalable indiscutable à celle de la démocratie. On sait que l'école de la modernisation et du développement a théorisé cette séquence avec la notion de prérequis²² mais, nous pouvons dire que, l'absence de démocratie en Afrique est imputable à son hétérogénéité linguistique et religieuse²³. A cette exigence communicationnelle, s'ajoutent les problèmes ethniques : Tous les hommes rappelons-le, sont égaux à la naissance. L'enracinement de la démocratie dans les mœurs des peuples africains doit être façonné *par des considérations éthiques. Rechercher l'entente mutuelle, apprendre à écouter les revendications d'autres, entendre ce qui se dit, traiter autrui avec*

*respect, évaluer avec équité les affirmations concurrentes, savoir réagir à la critique*²⁴.

La tribalité d'autrui ne doit plus nous effrayer. C'est pourquoi, bon nombre de régimes africains, autoritaires ou libéralisés aujourd'hui, fondent leur stabilité sur leur capacité à pratiquer le « jeu de la représentation ethnique »²⁵ en s'agréant, par cooptation, élection ou imposition bureaucratique, les élites, ou des segments d'élite, de différents groupes ethno-régionaux en compétition pour le pouvoir. Le groupe central consolide ainsi son hégémonie en élargissant sa base sociale tout en se donnant les moyens de canaliser les revendications ethniques et d'assurer son emprise sur les périphéries. L'objectif est moins d'atteindre une couverture parfaite du territoire national en incorporant tous les groupes ethno-régionaux que de structurer un « bloc hégémonique » suffisamment inclusif pour, là aussi, créer du consensus et stabiliser le pouvoir. Pour ce fait, nous allons évoquer quelques exemples :

Félix Houphouët-Boigny fut un orfèvre en la matière, qui sut, jusqu'à sa mort en 1993, assurer la stabilité de la Côte d'Ivoire en articulant son centre de gravité politique sur l'alliance des régions Centre-Est et Nord du pays, et en faisant régulièrement bénéficier des personnalités nordistes du recrutement gouvernemental et administratif, dont l'actuel chef de l'État, Alassane Dramane Ouattara qui fut son (seul) Premier ministre de 1990 à 1993. Le Président Ahidjo du Cameroun fut également un adepte de la politique d'équilibre régional, moins par conviction démocratique que par souci de contenir les pressions centrifuges dans un pays marqué par une expérience fédérale avortée²⁶ qu'est proclamée la République fédérale du Cameroun en 1961 et, surtout, le traumatisme de la guerre sanglante menée par l'armée coloniale française puis par l'État camerounais indépendant, soutenu par la France, contre la rébellion de l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.). Son successeur, Paul Biya, la poursuit aujourd'hui. Ainsi, « toutes les régions sont représentées dans le gouvernement par des ministres ou des secrétaires d'État qui deviennent soit des 'intermédiaires politiques' entre le président Paul Biya et leurs groupes ethno-régionaux, soit des « barons ethniques », des 'patrons ethniques' ».²⁷ Au Kenya, c'est à travers

²⁰ Jean-François Bayart, Achille Mbembe, Comi Toulabor, *Le Politique par le bas en Afrique noire, Nouvelle Edition, Karthala, 2008, p.45.*

²¹ Stuart Mill M.-J., « *Le Gouvernement représentatif* », (traduit et précédé d'une introduction par M. Dupont White), Guillaumin et Cie, Paris, 1862, p. 349.

²² Binder L. et al., « *Crises and Sequences in Political Development* », Princeton, N.J, Princeton University Press, 1971, p. 12.

²³ Heydemann S., « *La question de la démocratie dans les travaux sur le monde arabe* », in *Critique internationale*, vol. 4, n°17, 2002, p. 55.

²⁴ Richard Bernstein, « *Faire la part de ce qui sépare Rorty et Habermas* », in *La modernité en question*, 1998, P.20

²⁵ Sindjoun L. « *La politique d'affection en Afrique noire. Société de parenté, « sociétés d'État » et libéralisation politique au Cameroun* », GRAPS, Boston University Monographies, 1998, p.29.

²⁶ C'est en 1961 qu'est proclamée la République fédérale du Cameroun, qui réunit la République du Cameroun, mise en place le 1er janvier 1960, et une partie du territoire sous administration britannique. Elle sera dissoute quelques années plus tard pour laisser la place, le 20 mai 1972, à la République unie du Cameroun, devenue République du Cameroun en 1984.

²⁷ Sindjoun L. « *La politique d'affection en Afrique noire. Société de parenté, « sociétés d'État » et libéralisation politique au*

un système complexe de « distribution des prébendes et avantages publics » que le président fondateur Jomo Kenyatta assurait l'emprise du pouvoir central sur les périphéries, chaque ethnie étant « contrôlée par un patron chargé de procéder dans sa région à la redistribution des fruits de l'indépendance, et ce sous la tutelle d'une administration territoriale fermement dirigée par la présidence ». ²⁸ Avec l'avènement de la démocratie en Afrique dans les années 1990, ses successeurs de Daniel Arap Moi (1978-2002) jusqu'à William Ruto (2022) adoptent aussi cette politique. Toutes ces illustrations sont des preuves qui nous permettent d'affirmer l'importance de l'ethnicité ou la tribalité dans la gestion des sociétés africaines. Autrement dit, la culture détermine la démocratie en Afrique.

La politique d'équilibre régional comme celle d'équilibre confessionnel ressortissent identiquement à une gestion stratégique du pluralisme dont il ne faudrait surtout pas conclure qu'elle relève du « *power sharing* », du partage du pouvoir. Il s'agit plutôt d'associations au pouvoir, celui-ci reste pour l'essentiel concentré entre les mains du groupe central qui détermine les termes de l'échange inégal qui le lie aux groupes subordonnés. Les figures communautaires cooptées le sont en fonction de leur aptitude à entraîner dans le sillage de leur adhésion au groupe central celle de leur groupe d'appartenance qui en attend rétribution et protection. Ce « mode d'échange hégémonique » ²⁹ détermine la logique de « promotion minoritaire » ³⁰ dans laquelle sont alors à même de s'inscrire (ou non) les groupes subordonnés, à l'instar des ethnies auxquelles le chef d'Etat d'un pays n'appartient pas.

Pour tout dire, la démocratie qui est un système politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté sans l'intermédiaire d'un organe représentatif, Ne peut être pratiquée en Afrique sans avoir recours à la culture. Car, cette dernière qui la détermine. Autrement dit, on ne peut pas s'en passer de la culture et parler de la démocratie dans les pays africains.

CONCLUSION

En Afrique postcoloniale les chaînes de la colonisation n'ont pas toutes été détachées. Ce qui explique que la démocratie des années 1990 au vingtième siècle terminant puisse encore être imposée aux africains par les « puissances démocratiques » du Nord. Il en résulte, à tous les niveaux de la vie politique, sociale et économique, des dérapages de toutes sortes. Car les peuples africains procèdent par essais et erreurs pour enraciner la

Cameroun », *GRAPS, Boston University Monographies*, 1998, p.31.

²⁸Maupeu H., « Kikuyu capitalistes. Réflexions sur un cliché kenyan », in *Outre-Terre*, n°11, 2005, p. 493.

²⁹Sindjoun L. « La politique d'affection en Afrique noire. Société de parenté, « sociétés d'État » et libéralisation politique au Cameroun », *GRAPS, Boston University Monographies*, 1998, p.31.

³⁰ Blanc P., « Place des chrétiens d'Orient dans les sociétés arabes », in *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n°66, 2008, p. 17.

démocratie dans leur sol. Pour que leur intention démocratique puisse prendre corps, il importe qu'ils saisissent la trame de leur histoire. Celle-ci est truffée de violence (esclavage, colonisation et néocolonialisme), ainsi, la démocratie en Afrique ne peut nullement être déterminée par les forces externes. Mais il ne suffit pas de saisir la logique coloniale et postcoloniale, il importe aussi de saisir celle de la démocratisation des institutions politiques et juridiques en faveur non pas du tribalisme, mais de la tribalité démocratisante. Dans cette mouvance il va falloir que les peuples africains enracinent la démocratie dans leur culture, certes après les avoir dépouillée de leur gangue conservatrice. La pensée politique critique en l'adoptant, leur permette de balayer toutes les zones d'ombre qui persistent à l'intérieur des différents Etats. La démocratisation des institutions politiques et juridiques invite donc chaque africain de devenir responsable. Et il ne peut être responsable que s'il comprend l'Etat de droit lui confère, en plus des droits, des devoirs.

Les sociétés africaines d'aujourd'hui, connaissant de profonds bouillonnements mais qui sont loin de revêtir un caractère technique. Ils sont bien à des égards socio-politiques et dans une moindre mesure technique. Si les premiers entraînent des ruptures dans les équilibres traditionnels des rapports sociaux, les seconds produisent les effets néfastes tels que l'immersion de la société.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- Ouvrages, Thèses et Articles

1. ARENDT Hannah, *L'impérialisme*, trad. de Martine Lewis, Paris, Fayard, 1982, PP. 1777 et 1778
2. BADIE Bertrand, « Je dis Occident : Démocratie et développement », in *Pouvoir*, Paris, Presse Universitaire de France N° 52, 1990.
3. BAYART Jean-François, MBEMBE Achille, TOULABOR Comi, *Le Politique par le bas en Afrique noire*, Nouvelle Edition, Karthala, 2008.
4. BERGER Gaston, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967.
5. BERNSTEIN Richard, « Faire la part de ce qui sépare Rorty et Habermas », in *La modernité en question*, 1998.
6. BINDER L. et al., *Crises and Sequences in Political Development*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 1971.
7. Blanc P., « Place des chrétiens d'Orient dans les sociétés arabes », in *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n°66, 2008.
8. DIAMOND Larry, « Elections without Democracy: Thinking about Hybrid Regimes », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, 2002.
9. DIMI Charles Robert, « *Historicité et nationalité de la démocratie africaine* », L'Harmattan, Paris, 2007.
10. FOTTORINO E., GUILLEMIN C. et ORSENNA E. *Besoin d'Afrique*, Fayard, Paris, 1992,
11. HABERMAS Jürgen, « Lutte de reconnaissance dans les Etats », in *La modernité en question*, Paris, Cerf, 1998.
12. HEYDEMANN S., « La question de la démocratie dans les travaux sur le monde arabe », in *Critique*



- internationale*, vol. 4, n°17, 2002.
13. IVENS Maria, *Le peuple artiste, cet être mons-trueux* , L'Harmattan, Paris, 2002.
 14. MAUPEU H., « Kikuyu capitalistes. Réflexions sur un cliché kenyan », in *Outre-Terre*, n°11, 2005, p. 493.
 15. -MAZRUI Ali A , « *Islamocracy. In Search of a Muslim Path to Democracy* », communication de la 4^e conférence annuelle du Center for the Study of Islam and Democracy, Washington DC, 16 mai 2003.
 16. NGOUO Woungly Massaga, *Combat pour la démocratie* , Librairie, Saint Paul, Yaoundé, 1994.
 17. -QUANTIN Patrick, « *La démocratie en Afrique a la recherche d'un modèle* », dans *Pouvoirs*, N° 129, 2009.
 18. -SINDJOUN L. « *La politique d'affection en Afrique noire. Société de parenté, « sociétés d'État » et libéralisation politique au Cameroun* », GRAPS, Boston University Monographies, 1998.
 19. -STUART Mill M.-J., « *LeGouvernement représentatif* », (traduit et précédé d'une introduction par M. Dupont White), Guillaumin et Cie, Paris, 1862.
- 2- Webographie :
1. <http://www.fr.m.wikipedia.org>
 2. <http://www.wikirouge.net>
 3. <http://www.langue française.tv5monde.com>